



GAB 44

LES AGRICULTEUR·TRICES BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2025

POUR LEUR SANTÉ, LES CITOYEN·NES ONT INTÉRÊT À MANGER BIO ET À SOUTENIR LES ORGANISATIONS BIO, À NOUS DE LES SENSIBILISER ET DE LES INTERPELLER

Les paysans et paysannes bio travaillent dans l'intérêt des mangeurs et de l'ensemble du vivant. L'agriculture que nous pratiquons n'est pas seulement un métier pour gagner notre vie, elle vise aussi à nourrir sainement la population sans nuire à notre milieu de vie. Rappelons ici qu'il est possible de nourrir tous les humains de la planète en bio à condition de réduire les protéines animales au tiers de nos besoins en protéines.

Notre modèle économique ne nous expose pas, ni nos salarié.e.s, aux pesticides. Il ne repose pas sur l'exploitation du sol mais sur l'amélioration de sa teneur en matière organique. Il ne dépend pas de l'importation de gaz, de pétrole et de soja (issu pour une grande part de la déforestation amazonienne) mais recherche l'autonomie à l'échelle de la ferme ou du territoire. Il met en place de bonnes conditions d'élevage pour nos animaux en les laissant au maximum en plein air.

Par conséquent, en mangeant bio, chacun·e agit pour de bonnes conditions de travail des agriculteurs-trices et de leurs salarié.e.s, pour la restauration de la qualité des sols, pour la véritable souveraineté alimentaire de notre pays et pour de bonnes conditions d'élevage des animaux.

En mangeant bio, chacun·e agit aussi pour réduire sa facture de dépollution de l'eau, réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker plus de carbone.

Enfin et surtout, en mangeant bio, chacun·e agit pour sa santé : **« Si les gens veulent protéger leur santé, il faut commencer par changer son alimentation et ne consommer que des produits issus de l'agriculture biologique. »** Mickaël Derangeon, vice-président d'Atlantic'eau.

Selon l'ANSES, **75 % des pesticides ingérés par la population le sont par l'alimentation** (15 % par l'air et 5 % par l'eau car elle est dépolluée).

L'INSERM a montré que l'exposition aux pesticides du fœtus (via l'alimentation de la mère) et du jeune enfant augmente l'occurrence des leucémies, des troubles neuro-cognitifs et des malformations. C'est pourquoi aujourd'hui, Strasbourg, Rouen, Angoulême mais aussi de petites communes de 1 000 habitants ou des communautés de communes de 15 000 habitants financent des paniers de légumes bio pour les femmes enceintes au travers des ordonnances vertes. L'association « Alerte des médecins sur les pesticides »

accompagne ces démarches et de plus en plus de professionnels de santé sont sensibilisés aux problèmes posés par les perturbateurs endocriniens, dont font partie les pesticides. Par ailleurs, l'ITAB a compilé plusieurs études qui montrent que les produits bio sont meilleurs au niveau nutritionnel : plus de vitamines, de minéraux, d'antioxydants, d'anti-inflammatoires et d'omega 3.

L'agriculture biologique ne travaille pas au profit de l'industrie chimique, elle développe les organisations collectives et autonomes de producteur-trices (que ce soit au niveau technique ou commercial), elle ne fournit pas les entreprises qui spéculent sur les exportations et surtout elle montre que produire une alimentation saine sans produits chimiques est techniquement possible dès maintenant, pourvu que l'on en ait la volonté politique. Pour toutes ces raisons, elle dérange et fait l'objet, à la suite de l'engouement pour le bio pendant les années covid, de nombreuses tentatives pour la restreindre : baisse de financements, difficultés de financement bancaire, menaces sur les organisations spécialisées bio...

Les citoyen·nes ont toutefois le choix d'agir pour leur santé et l'avenir de leurs enfants en mangeant bio (et en étant si besoin accompagné·es pour que cela ne coûte pas plus cher) et en soutenant comme ils le souhaitent les organisations de développement de l'agriculture biologique. Ainsi, au niveau du GAB 44, nous entamerons en 2025 une démarche d'information sur les enjeux alimentaires et de recherche de dons, auprès des citoyen·nes du Département.

QUE FERA LA GAB 44 EN 2025 POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE AGRICULTEURS-TRICES BIO

Nous sommes bien sûr à la disposition de tous les adhérent·es qui auraient besoin d'un soutien syndical.

Pour défendre les aides directes aux producteurs-trices, nous agissons essentiellement au niveau régional avec la CAB (Coordination Agro Biologique des Pays de la Loire) et national avec la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Enfin nous envoyons régulièrement des plaidoyers aux député·es et sénateur-trices de Loire-Atlantique, comme ça a été le cas récemment pour défendre l'Agence Bio.

POURUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES PRODUCTEURS-TRICES BIO

En 2025, nous poursuivons les accompagnements techniques toutes productions en renforçant deux volets :

- Le suivi vétérinaire petits et grands ruminants grâce à une convention avec la clinique vétérinaire de Redon qui acte la mise à disposition de 2 vétérinaires sur une moyenne d'1,5 j / semaine.
- L'accès à l'eau : aide à la régularisation des forages et retenues, plaidoyer pour l'accès à l'eau des exploitations bio, formation à la gestion économe de l'eau, etc

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES VENTES BIO

Au niveau du département pour les filières courtes : sensibilisation des citoyen-es à l'alimentation bio, annuaire des points de vente directe, mise en lien avec les collectivités et la restauration hors domicile, appui à la commercialisation, mise en place d'organisations collectives, communication grand public, etc.

Aux niveaux régional et national avec la CAB et la FNAB pour les filières longues : principalement des rencontres régionales des différents acteurs économiques des filières, plaidoyer pour la mise en œuvre par l'Etat français de programmes opérationnels (programme européen permettant de financer le soutien des prix aux producteur-trices et des outils de régulation du marché), travail sur un outil pédagogique montrant l'intérêt des filières longues (notamment pour les collectivités).

DÉVELOPPER NOS PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Nous travaillons déjà avec le Département, Nantes Métropole et plusieurs communes et communautés de communes. De nouvelles collectivités nous font appel tous les ans pour travailler sur différents aspects : qualité de l'eau, restauration collective, aide alimentaire de qualité, sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation bio, maintien et développement des fermes bio, etc. À l'occasion des élections municipales 2026, nous chercherons à convaincre les candidat-es de la pertinence d'intégrer le développement de la bio dans leur programme. Nous mettrons également en avant les ordonnances vertes et notre capacité à accompagner leur mise en place.

AGIR SUR L'INSTALLATION-TRANSMISSION AVEC NOS PARTENAIRES DE TACTS 44



Sensibiliser au métier de paysan-ne bio dès que possible grâce à nos actions de communication et à nos interventions auprès des scolaires et étudiant-es.

Faire en sorte que toutes les fermes bio soient transmises en bio.

Plaider pour la mise en place d'un module bio dès la formation initiale et dans les parcours de reconversion professionnelle

Faire en sorte que tous ceux et toutes celles qui le souhaitent puissent s'installer en bio. Consolider les fermes bio par tous les appuis disponibles au GAB 44.



GAB 44
LES AGRICULTEUR-TRICES BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Anne-Marie Loury et Erwan Provost co-présidents du GAB 44

GAB 44 - 1 rue Marie Curie - 44170 Nozay - 02 40 79 46 57 - accueil@gab44.org - gab44.org